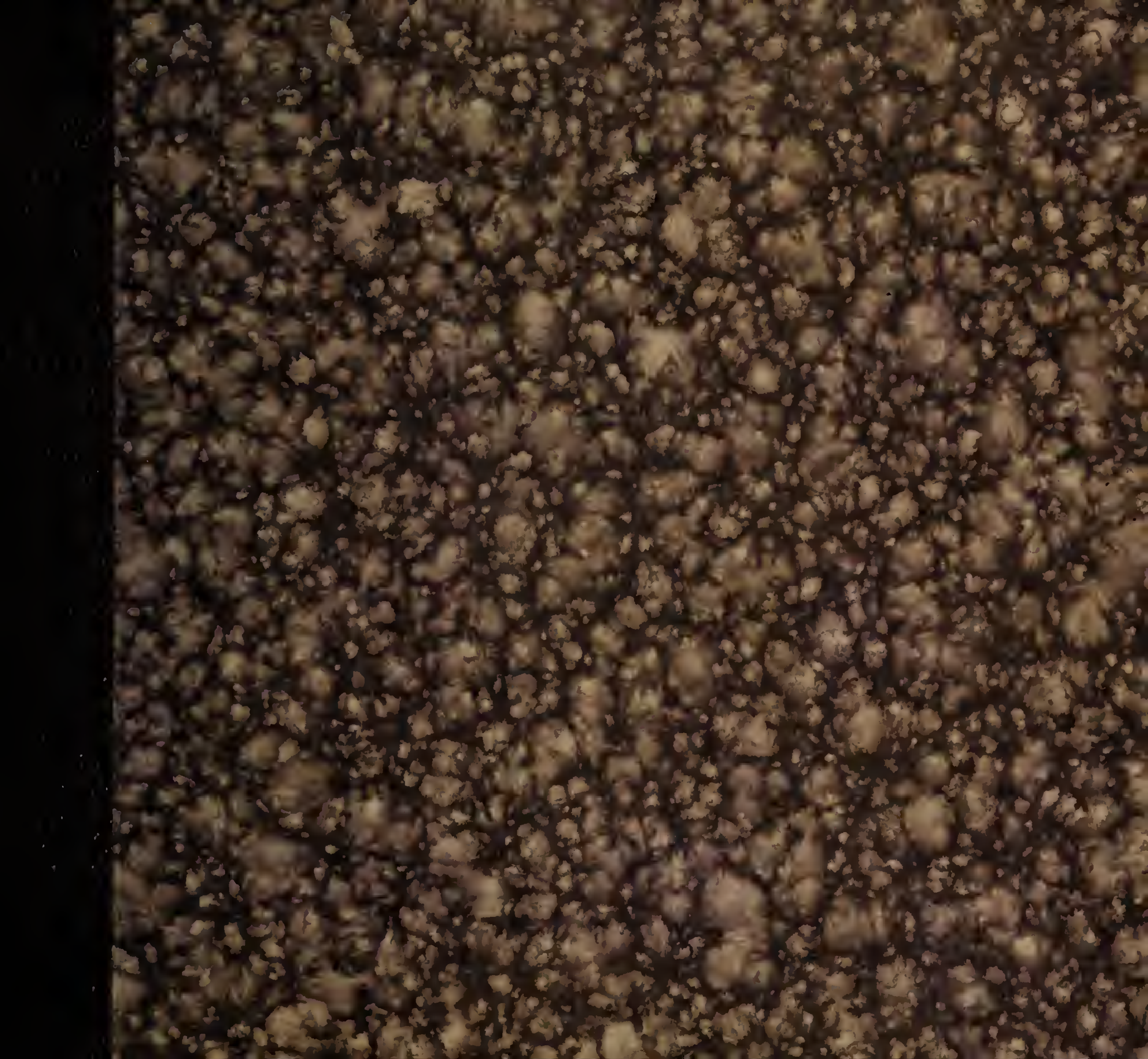


HARDAT DU LYS, C.N.A.

# ÉLOGE

DE

# FRANÇOIS MANDEL,

DOYEN DES PHARMACIENS.

# ÉLOGE

DE

# FRANÇOIS MANDEL,

## DOYEN DES PHARMACIENS,

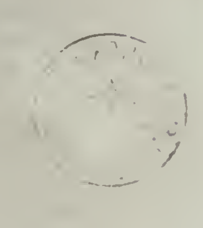
MEMBRE DU JURY DE MÉDECINE, DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS DE NANCY,

*Lu à la séance publique de la Société, le* 10 *Mai* 1821,


PAR M. DE HALDAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE, PROFESSEUR DE PHYSIQUE, MEMBRE DU JURY DE MÉDECINE, SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES DE NANCY, ET ASSOCIÉ DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.




NANCY.

IMPRIMERIE DE BARBIER, RUE SAINT-JEAN, N°. 13.

Juin 1821.

# ÉLOGE

DE

# FRANÇOIS MANDEL,

Messieurs,

L'amitié a de douces obligations, mais elle impose aussi de rigoureux devoirs. S'il m'est agréable de vous retracer les vertus d'un ami, d'un collègue qui nous était cher, d'un citoyen qui a consacré sa vie à l'utilité publique, combien ne m'est-il pas donloureux de vous rappeler que, privés des lumières d'un de nos plus utiles collaborateurs, nous n'aurons désormais que des regrets à donner aux qualités estimables qui le distinguaient.

Joseph-François-Sigisbert MANDEL, doyen des pharmaciens, adjoint au jnry médical du département de la Meurthe, conseiller municipal, administrateur des hôpitaux, membre d'un grand nombre de sociétés savantes et médicales, tant françaises qu'étrangères, et de la plnpart des administrations de bienfaisance de la ville de Nancy, est né en cette ville le 11 Octobre 1749. Il était issu d'nne famille dans laquelle la modération avait conservé des vertus modestes et cet ancien attachement à une même profession, qui, par l'influence de l'exemple et la continnité des traditions, rend les talens héréditaires et assure les succès. Élevé au milieu

des travaux de la pharmacie, il se destina de bonne heure à l'exercer, et partageait les instans de sa jeunesse entre les études préliminaires de toutes les sciences et les opérations élémentaires de cet art, quand un événement funeste lui imposa comme un devoir ce que jusqu'alors il avait fait par choix. Une maladie soudaine le priva d'un père tendre, modèle et guide qui lui était si nécessaire, et tarit tout-à-coup les ressources d'une famille nombreuse. Il n'avait alors que quatorze ans : cependant il forma la courageuse résolution de la soutenir, et se livra avec une nouvelle ardeur aux travaux sur le succès desquels reposaient leurs communes espérances. L'officine de ses pères ne pouvait être administrée que par un maître ; mais il n'était pas pour cela étranger aux intérêts de sa maison : il exerçait déjà une utile surveillance sur les employés, et contractait cette habitude de l'ordre et cette activité infatigable par lesquelles il s'est toujours distingué.

Le jeune pharmacien acquérait chaque jour de nouvelles connaissances, il avait même assez d'expérience pour diriger sa pharmacie : il ne pouvait cependant satisfaire à l'une des conditions que la loi prévoyante et sage impose à ceux qui se vouent à l'exercice d'une profession où la prudence est si nécessaire. Comme il n'avait pas atteint l'âge prescrit par les réglemens, et que les intérêts de sa famille demandaient impérieusement son établissement définitif, il se vit obligé de recourir à Stanislas, alors duc de Lorraine, et de solliciter une dispense. Ce bon prince lui accorda cette faveur, et encouragea ses efforts avec une bienveillance dont il m'a souvent répété les témoignages.

M. Mandel, autorisé à faire preuve de sa capacité devant les membres du collége de Nancy, réunit tous les



suffrages, obtint le titre exigé pour entrer en exercice, et ne se borna pas au diplôme de pharmacien. Il avait suivi les cours de la faculté de medecine ; il en reçut le grade de licencié, non qu'il ait eu la prétention d'exercer ensemble deux professions dont une seule demande l'emploi de toutes les facultes de l'homme, mais il voulait donner à la confiance publique un gage de ses études approfondies dans son art, et une nouvelle garantie de ses lumières.

Admis au nombre des pharmaciens privilégiés de cette ville, notre collègue eut la satisfaction de voir bientôt se réaliser les espérances qu'il avait conçues ; et son établissement, déjà renommé, lui rendit l'espoir d'une aisance qui semblait perdue sans retour. Ces succès précoces le flattèrent, sans lui dissimuler l'étendue de ses obligations. Il ne se regardait pas seulement comme le chef de sa famille, mais comme le successeur d'un père dont il devait remplir tous les devoirs : aussi, ses premiers soins furent de doter et d'établir ses frères, comme il se l'était proposé. Cette conduite pieuse lui a sans doute assuré la durée des dons de la fortune, mais ne lui a pas procuré ce seul avantage : l'amitié fraternelle, l'estime publique et le développement de son heureuse disposition à la bienfaisance, en ont été la digne et juste récompense.

M. Mandel s'étant ainsi acquitté envers sa famille, travailla de nouveau à se perfectionner dans une profession qui lui promettait un heureux avenir. La chimie, base fondamentale de la pharmacie, lui parut digne de ses méditations. Modeste alors, et cultivée seulement par un petit nombre d'initiés, elle laissait déjà entrevoir les hautes d[illegible]nées auxquelles elle était appelée. Il se remit donc à l'étude des faits principaux sur lesquels

reposaient ses théories encore douteuses, et fournit, par ses recherches sur les eaux minérales de notre province, d'utiles documens aux chimistes, qui depuis ont perfectionné leur analyse. Frappé des avantages de la nouvelle nomenclature que cette science venait d'acquérir, il conçut le projet d'en adapter les principes à la pharmaceutique; il l'a depuis exécuté, et l'on doit compter ce travail au nombre de ses titres littéraires.

Notre collègue s'était consacré aux travaux chimiques; mais les mêmes événemens qui ont influé sur tant de destinées, changèrent la direction qu'il avait prise. Les premiers troubles qui précédèrent nos longs orages venaient d'éclater, et appelaient tous les gens de bien au secours de la chose publique. Chargé par le vœu de ses concitoyens de fonctions administratives, il se trouva tout-à-coup engagé dans une carrière pour laquelle son activité, son patriotisme et son amour de l'ordre étaient de précieuses qualités. Il s'y livra avec l'ardeur qu'inspire une bonne conscience; fit beaucoup de bien, empêcha beaucoup de mal, et cependant n'évita pas le reproche de se montrer avide de pouvoir et ambitieux d'autorité. Non, ne craignons pas de reproduire une accusation si fréquemment et si injustement portée contre les hommes de bien qui, dans ces temps de malheur, se dévouèrent au service de l'état. M. Mandel ne peut en craindre les atteintes : s'il exerça de nombreuses fonctions, désintéressé pour lui-même autant que dévoué à ses concitoyens, il s'éloigna toujours des emplois salariés pour rechercher ceux qui non seulement étaient gratuits, mais onéreux autant que pénibles. Attaché à l'administration municipale, il s'y est constamment distingué par un zèle et une activité infatigables : personne ne connaissait mieux les règles



qui doivent en diriger la marche, et ne détermina plus souvent des mesures aussi justes qu'utiles à la cité. Loin donc de blâmer notre collègue de son attachement aux fonctions publiques, acquittons envers lui un juste tribut de reconnaissance, pour un dévouement qui, s'il eût été plus commun parmi les bons citoyens, aurait peut-être détourné bien des malheurs et arrêté bien des crimes. Louons-le plutôt d'avoir eu le courage, et ce courage était grand sans doute, de vaincre l'horreur que lui inspiraient la plupart de ceux avec lesquels il partagea l'autorité, pour éclairer leur ignorance, modérer leurs fureurs, et soustraire ses concitoyens à leur dangereux pouvoir.

Parmi les services administratifs de M. Mandel, nous ne devons pas oublier ceux qu'il rendit à cette époque fameuse où l'impéritie d'un Gouvernement trop fatal à la France ayant tari à la fois toutes les sources de la prospérité, le peuple se vit en proie aux fureurs de l'anarchie et aux horreurs de la famine. La pénurie était encore augmentée par des prohibitions insensées, qui avaient paralysé le commerce et détruit l'industrie; le mal était d'autant plus grand, que ses auteurs étaient incapables d'y remédier. Il ne restait d'espérance que dans quelques hommes généreux dont la modération et la probité brillaient au milieu de cette corruption. L'autorité tourna ses regards vers notre collègue, et l'appela à l'importante et périlleuse fonction d'administrateur principal des subsistances. Il introduisit bientôt d'utiles améliorations dans cette partie du service public, et fournit aux besoins les plus pressans de la classe indigente; mais le désordre était trop général pour qu'il pût seul le réparer. Comment, en effet, rendre la confiance à des magistrats dignes

de mépris, et réunir les citoyens exaspérés par les plus grandes injustices? Aussi M. Mandel, malgré tous les efforts de son zèle, se vit en butte aux fureurs de la multitude; et tandis qu'il prolongeait bien avant dans la nuit des travaux nuisibles à sa santé, préjudiciables à sa fortune, il entendait autour de sa demeure les menaces et les clameurs d'une populace ignorante et désespérée, pour laquelle il se sacrifiait sans cesse : triste et commune destinée des hommes qui se dévouent au milieu des dissentions civiles. Cependant sa constance dans une entreprise si difficile fut enfin couronnée de succès, et obtint la reconnaissance générale, qu'il avait justement méritée.

M. Mandel s'est distingué par son zèle dans toutes les places qu'il a remplies; mais c'est dans l'administration des hôpitaux qu'il a rendu de plus nombreux et de plus importans services. Constamment animé du desir de soulager les misères humaines, il s'est dérobé pendant plus de vingt ans aux plaisirs de la société pour se livrer aux soins d'une administration dont les détails fastidieux et pénibles imposent des travaux que la philantropie seule peut faire supporter. Dépositaire habituel des peines secrettes de l'indigence, il se plaisait à ouvrir aux uns les sources de l'abondance, par le travail qu'il leur procurait, et à donner aux autres les secours réclamés par la vieillesse ou la maladie. Tous les malheureux étaient l'objet de la sollicitude paternelle de notre collègue; cependant il s'était plus particulièrement attaché à ces victimes innocentes de la licence de nos mœurs, qui, privées de la douceur de connaître leurs parens, semblent vouées à la misère et à l'infamie. Il veillait à leur éducation, les encourageait dans leurs succès, excusait leurs fautes, pourvoyait à tous leurs besoins, mais sur-tout il s'efforçait de les rendre utiles à la société. Sa charité pour eux s'est même étendue au-delà de sa vie : il a consacré un fond à récompenser ceux qui se distingueront chaque année par leur conduite et leur travail. Il les a long-temps servis gratuitement, mais aucune de ses fonctions n'a été si généreusement rétribuée : la reconnaissance de ces pauvres enfans l'a sans cesse environné pendant sa vie, et l'a suivi jusqu'au tombeau.



Le rétablissement de l'ordre ayant permis aux amis des lettres de reprendre leurs paisibles occupations, M. Mandel retourna à ses anciennes études : l'agriculture, l'économie rurale et domestique partagèrent de nouveau ses loisirs. L'administration le nomma aux fonctions de membre du jury près l'école centrale; et l'académie de Nancy, qui, vers cette époque, rassembla ses membres dispersés, s'empressa de l'accueillir. Aucun de nos collègues n'a mieux rempli ses devoirs d'académicien, par son assiduité autant que par son activité, qui en a fait un de nos plus utiles collaborateurs. La société comptait tellement sur son zèle, qu'elle lui avait départi la plupart des questions relatives à l'économie rurale. Elle le chargeait souvent de tenter des recherches ou de répéter des expériences dans cette partie, et toujours elle eut à se louer de son exactitude à la satisfaire. Ses nombreux rapports sur les questions qui nous étaient adressées, ne forment que la plus petite partie de ses travaux. Il a recueilli à différentes époques un grand nombre d'observations, dont l'analyse publiée dans le précis de nos séances, nous dispense de vous parler.

Une des questions les plus importantes qui ait occupé M. Mandel, est sans contredit l'examen des causes de

l'altération de plusieurs médicamens officinaux. Les recherches qu'il a faites sur ce sujet ne l'ont pas seulement conduit à la détermination des moyens les plus propres à arrêter cette fâcheuse dégénération, mais encore à l'examen critique des formules usitées pour leur préparation, et, par une conséquence naturelle, à de nouvelles associations également convenables aux besoins de l'art, et moins altérables dans leurs qualités. Les règles qu'il s'est tracées pour parvenir à la réforme de ces compositions pharmaceutiques, obtiendront sans doute l'approbation des praticiens, puisqu'en supprimant les substances inertes ou qui forment de doubles emplois, celles qui se neutralisent ou qui favorisent la décomposition, il a conservé tous les ingrédiens qui, jouissant d'une certaine énergie, donnent à ces remèdes complexes les qualités qui les distinguent. C'est d'après cette réformation vraiment philosophique qu'il a composé la pharmacopée de Nancy (1), et des formulaires pour les prisons et les hôpitaux civils. De tous ses travaux relatifs à la pharmacologie, nous ne citerons plus que ses recherches sur l'usage des médicamens huileux; sur les remèdes tirés du fer, de l'antimoine et du mercure; ses observations judicieuses sur l'arcane du sieur Mettemberg, dont il a démasqué le charlatanisme; et ses expériences sur l'usage de la magnésie dans les empoisonnemens, qui ont été couronnées d'heureux succès, quoique l'action n'en soit pas aidée par la puissance de l'affinité.

Les travaux de M. Mandel sur l'économie rurale et domestique, destinés pour la plupart à éclairer les habitans de ce département sur d'utiles pratiques, à

(1) Publiée en cette ville en 1795.



les précautionner contre des méthodes nuisibles, vous sont assez connus pour qu'il suffise de vous les rappeler. Tels sont l'analyse du poivre factice, qui a long-temps trompé le public; l'examen comparatif des soudes de Dieuze et des savons de suif fabriqués à Nancy; l'exposition des moyens de se préserver du méphitisme et de secourir les noyés; les expériences sur le blanchissage économique du linge; sur le renouvellement des pommes de terre, dégénérées par le moyen des semis; sur la culture, la conservation et la préparation de ce précieux tubercule. Ces divers écrits, sans doute, ne contiennent pas tous des découvertes neuves; mais il n'en est aucun qui ne renferme des pratiques avantageuses et des préceptes d'une utilité générale, but principal des travaux de notre collègue. Il n'est donc aucun de ces ouvrages qui ne soit digne de nos éloges; car si nous accordons notre admiration à des découvertes brillantes, quoiqu'inutiles pour le bonheur des hommes, ne devons-nous pas un tribut de reconnaissance à ceux qui, moins occupés de leur réputation que de nos intérêts, consacrèrent leurs veilles à de modestes travaux dont nous recueillons journellement les fruits.

Parmi les écrits de notre collègue sur l'économie domestique, nous devons faire une mention détaillée de ses recherches relatives à l'art de fabriquer, de conserver et de rétablir les vins. Des observations suivies durant de longues années, répétées sur des récoltes de diverses qualités, et variées de différentes manières, l'ont conduit à tracer des règles simples, utiles et d'une grande importance dans un département où la vigne est une des richesses principales. Ses premières recherches n'eurent pour objet que la fermentation gommeuse, désignée sous le nom de graisse.

Il opposa à cette dégénération un remède efficace, qui lui a mérité le prix proposé par la société d'agriculture du département de la Marne (1). Il examina ensuite d'autres altérations, auxquelles il sut aussi opposer d'utiles remèdes. Propriétaire d'un vignoble étendu, dès long-temps il avait fait des essais propres à augmenter la qualité du produit de ses récoltes et à les préserver des altérations qui souvent les détruisent lorsqu'on se croit le plus assuré d'en jouir. Il a rassemblé toutes ces observations dans un écrit publié à Nancy, et répandu dans le département par les soins de l'administration. Pourvu de connaissances chimiques généralement étrangères aux cultivateurs, M. Mandel ne se bornait pas à des théories douteuses; mais établissant ses préceptes sur les résultats d'une longue expérience, il a fourni les meilleurs moyens de corriger ou de perfectionner les méthodes usitées dans notre pays, et d'appliquer celles de nos voisins aux productions de notre sol et aux circonstances qui influent sur leurs qualités.

La nitrification des murs de craie, et les moyens d'y remédier, a été la dernière recherche qui ait occupé notre laborieux collègue. Cette question d'économie domestique, proposée par la société d'agriculture du département de la Marne, a aussi été pour lui l'occasion d'un nouveau succès, et le sujet d'un prix accordé à son travail. Son zèle ne diminuait pas, mais ses forces n'étaient pas inépuisables : depuis plusieurs années il avait éprouvé de graves accidens, et l'affaiblissement de sa santé l'avait forcé de renoncer à cette multitude de fonctions, devenues accablantes pour son

(1) Le tartrate acidul de potasse.



âge. S'il ne pouvait plus servir les pauvres dans les administrations de charité, il n'avait pas cessé de veiller aux intérêts de notre ville dans le conseil municipal; d'encourager ses jeunes collègues dans le sein de cette académie; et parmi les fonctions dont la bienfaisance est à la fois le mobile et la récompense, il avait conservé celle qui lui était la plus chère.

Les coupables, que de justes peines ont retranché de la société, ayant attiré l'attention du Gouvernement depuis que le sang des hommes a quelque prix parmi nous, M. Maudel fut appelé à partager les soins d'une administration chargée de soulager ceux que les lois ont privé du droit de cité, mais qu'elles n'ont pu dépouiller de ceux de l'humanité. Personne, en effet, ne réunissait plus de titres pour exercer un si noble ministère. Celui qui avait consacré sa vie aux malheureux disgraciés par la fortune, devait terminer sa carrière en protégeant ceux contre lesquels les lois ont déployé leur rigoureux pouvoir. Il exerçait cette fonction avec le courage et le zèle de la charité chrétienne. Les hommes chargés de crime, dont ils portent la juste peine, n'étaient plus à ses yeux que des infortunés dont les misères devaient être adoucies par l'espérance, et les penchans vicieux corrigés par la persuasion et par l'autorité consolante de la religion.

Ces soins désintéressés étaient les occupations habituelles de cet homme de bien, quand la mort est venu le frapper (1). Les soupirs des malheureux, les regrêts des meilleurs citoyens ont publié ses vertus; mais la société se serait montrée peu équitable, si à tant de services elle n'eût accordé que ces récompenses. Elle

(1) Le 26 Novembre 1820.

a mieux connu ses obligations envers un homme si utile. Ses efforts généreux ne pouvaient être ignorés, ses succès ont été justement appréciés. Plusieurs sociétés savantes ont accueilli les produits de ses veilles (1). Le Gouvernement, et les autorités dépositaires de son pouvoir, ont donné des éloges publics à son humanité. En dernier lieu, la société royale pour l'amélioration des prisons, sous la présidence de Mgr. le duc d'Angoulême (2), a reconnu publiquement son zèle philantropique, et proclamé sa bienfaisance, en lui adjugeant une médaille destinée à en conserver le souvenir. La patrie s'est ainsi acquittée envers M. Mandel. Mais hélas! il n'a pas joui d'une récompense si bien méritée. Ses amis ont été privés du bonheur que leur préparait son modeste triomphe. Déjà depuis plusieurs mois il avait reçu leurs derniers adieux, et il ne restait parmi ses compatriotes que le souvenir de ses bonnes œuvres et le touchant exemple de ses vertus.

---

(1) M. Mandel était membre des sociétés littéraires de Nancy, de Dijon, des Hautes-Alpes; des sociétés de médecine de Paris, de Bordeaux, de Caen, de Montpellier, d'Evreux; de la société de pharmacie de Paris; des sociétés d'agriculture de Nancy, de Strasbourg, de Châlons; de la société minéralogique d'Iena.

(2) Dans la séance de la société royale pour l'amélioration des prisons, le rapport sur les travaux du conseil général, pendant l'année 1819, par le comte Daru, contient ce qui suit: » C'est pour le conseil général un de ses devoirs les plus doux que de » révéler les noms des personnes qui ont bien mérité de l'humanité, » en consacrant leurs soins et leur fortune au soulagement et à » l'amélioration du sort de ces êtres dont les fautes écartent trop » souvent la pitié publique. Nous ne nous flattons pas de connaître » tous les bienfaiteurs des prisons; mais il en est dont les noms » ne peuvent échapper à notre reconnaissance. Tel est M. Mandel, » de Nancy, dont les habitans, depuis trente ans, admirent la » bienfaisance. »

